



ASSOCIATION GÉNÉALOGIQUE DES ALPES-MARITIMES

Archives départementales des Alpes-Maritimes
06206 Nice Cedex 3

Courriel : agam.06@gmail.com

Site : <http://www.agam-06.org>

Procès-verbal RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Vendredi 30 avril 2021 à 18h

La réunion a lieu en visioconférence en raison des règles sanitaires gouvernementales liées à la pandémie de Covid-19.

Visioconférence : <https://jitsi.org/>

ORDRE DU JOUR

La fermeture du MIN est annoncée pour cette année en fin de 3^e trimestre, le bail de location du bureau de l'Agam est résilié par la Métropole en date du 30 septembre 2021.

Une décision est à prendre aujourd'hui pour choisir un nouveau local, parmi ceux que nous avons visités, en remplacement de notre local du MIN que nous devons quitter.

Responsable de la visioconférence : Patrick CAVALLO.

Présents en visioconférence : Thierry ADAM, Louise BETTINI, Patrick CAVALLO, Annie FREDIANI, Denise LOIZEAU, Isabelle LOMBARD, Stéphane SAINSAULIEU, Marc UGOLINI.

Absents excusés : Marc DUCHASSIN, Arlette FIXOT, Annick GIRARDET, Gabriel MAUREL.

Président de séance : Patrick CAVALLO.

Secrétaire de séance : Denise LOIZEAU.

LOCAUX VISITÉS :

- Boulevard Carlone (par agence) ;
- Avenue Cyrille Besset (par Ville de Nice) ;
- Avenue de Pessicart, église Saint-Paul (par le Diocèse)
- Arenas, Les Portes de l'Arenas (par UIMM Côte d'Azur) ;

Local du boulevard Carlone :

- 26 m²
- bien placé, à Magnan, au bas du boulevard Carlone, en léger retrait de la rue,
- possibilité de stationnement temporaire devant le local pour charger et décharger le matériel,
- vitrine en devanture,

- salle d'eau + WC,
- tram et bus à proximité,
- parking public à proximité,
- travaux à prévoir,
- loyer un peu trop élevé pour notre budget.

Local de l'avenue Cyrille Besset :

- 30 m²
- vitrine sur la rue,
- bien placé, près du tram arrêt Valrose avenue Borriglione,
- le local n'a pas pu être visité, la Ville de Nice a d'autres priorités en cette période de crise sanitaire.

Local paroissial de l'église Saint-Paul, avenue de Pessicart :

- 28 m²
- situé dans l'immeuble paroissial au 1^{er} étage avec ascenseur, orientation sud,
- pas de chauffage collectif, il faut que nous ayons notre chauffage individuel, mais le local est ensoleillé,
- à l'étage au-dessus, il y a une grande salle pouvant recevoir 45 personnes,
- à l'étage au-dessous, une autre grande salle pouvant aussi recevoir 45 personnes,
- à l'entresol, encore une salle,
- au pied de l'immeuble paroissial, un parking de 7 places pouvant être utilisé en dehors des cérémonies d'obsèques.
- bus à proximité boulevard Gambetta,
- tram à proximité à La Libération,
- parking Vinci payant à La Libération.
- loyer à peu près identique à celui de notre local du MIN.

Local de l'Arenas, Les Portes de l'Arenas :

- 26 m² + 13 m²
- local double avec partie stockage,
- 1^{er} étage avec ascenseur privatif, orientation nord, 3 fenêtres + 2 fenêtres,
- chauffage et climatisation en collectif,
- toilettes (avec clef) sur le palier,
- parking Vinci payant sur place ou, un peu plus loin, parking CADAM,
- tram à 50 m,
- loyer à peu près identique à celui de notre local du MIN.

À la majorité des administrateurs présents, le choix se porte :

- en premier sur le local de l'Arenas, dont le bail doit passer par un conseil d'administration,
- en second vers le local de l'immeuble paroissial de l'église Saint-Paul.

Dans les deux choix, les administrateurs objectent l'inconvénient du parking payant. Le trésorier suggère la possibilité d'un remboursement du stationnement des animateurs dans certaines conditions.

Le quartier de l'Arenas est en pleine évolution. En période hors Covid, de nombreux restaurants sont ouverts à midi et quelques-uns le soir.

Marc Ugolini va se renseigner pour savoir si, lors des journées à l'extérieur, les animateurs de l'Agam pourraient se garer sur la plate-forme de livraison de l'Arenas, pour charger et décharger leur matériel.

Marc va demander aussi l'adresse postale du local.

Patrick Cavallo va se renseigner pour l'électricité servant au chauffage individuel du local paroissial à Saint-Paul.

Marc Ugolini va contacter l'Évêché, Saint-Paul et l'Arenas pour prendre la décision finale du choix. Le déménagement du MIN au nouveau local se ferait début septembre.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le calendrier de l'assemblée générale est à décider vers le 15 mai 2021.

La séance est levée à 19h30.